



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PÉRIGORD VERT

COMPTE RENDU DE REUNION N°19 Réunion publique | présentation du diagnostic et débat 30 janvier 2020, à Thiviers, de 20h à 22H

OBJET DE LA REUNION

Présentation de la procédure de SCoT et de la synthèse du diagnostic. Débat sur la concertation engagée et les éléments de projets.

PARTICIPANTS

M GROLHIER Jean Pierre, Président du SCoT

Mm CHEVREL Caroline, animatrice du SCoT

M PRUNET Christophe, géographe, chef de projet du groupement des bureaux d'études missionnés par le SCoT

M CHAPUIS Jean-Yves, sociologue-urbaniste du groupement des bureaux d'études

Environ 50 personnes présentes

COMPTE RENDUS DES ECHANGES

M GROLHIER souhaite la bienvenue à tous et remercie pour la présence nombreuse. Il rappelle le rôle d'un SCOT qui est une démarche aujourd'hui quasi obligatoire pour tout territoire qui veut s'affranchir de l'Etat concernant l'urbanisme, s'il souhaite continuer à avoir de la constructibilité. C'est d'abord un outil pensé pour les aires urbaines et les bassins économiques, mais les territoires ruraux s'en sont emparés et portent ainsi un projet de territoire. La spécificité de la démarche en Périgord Vert est de s'engager véritablement sur un projet de société en sollicitant au maximum la population, pour co-construire ce projet.

M GROLHIER expose ces modalités de concertation en détaillant les différentes étapes et séances, en allant trouver les gens dans les marchés, dans les lycées, en les invitant à des ateliers en soirées... tout cela est nécessaire pour recréer une démocratie plus directe et de proximité. Cela permet de mettre de l'épaisseur au document, l'épaisseur de la vie et des aspirations de la population du Périgord Vert.

Mme CHEVREL détaille les différentes phases de concertation engagées depuis deux ans et les retours qui ont permis de mettre des mots, du sens sur des données factuelles. Toutes les populations sont consultées, en allant chercher également les jeunes, les professionnels... il ressort de ces nombreux entretiens que la population du Périgord Vert a conscience de son territoire, un territoire rural, où il fait bon vivre. Que cette

population prend des initiatives pour améliorer le quotidien, créer du lien social, prendre en main les défis économiques et écologiques. On peut relever aussi un manque d'espoir en l'action collective.

M PRUNET expose ensuite les éléments du diagnostic en synthétisant les nombreuses données traitées, et en les contextualisant sur le thème « quel futur pour quel territoire ? ». Le Périgord Vert est un vaste espace rural varié et présentant des atouts indéniables de qualité environnementale et paysagère, d'économie dynamique et d'équipements présents. Mais c'est un territoire qui attire peu et qui subit un fort vieillissement de sa population. Les défis à relever sont importants pour maintenir les emplois, les services publics, la solidarité intergénérationnelle, l'agriculture... les enjeux sont donc nombreux sur l'environnement (protection de l'eau), l'agriculture (renouvellement des exploitations), de la forêt (renforcement de la qualité), de la socio-démographie (attirer les populations et améliorer la cohésion sociale) ... Et au-delà de tout cela il y a les profondes mutations socio-économiques engendrées par les bouleversements climatiques et écologiques, auxquelles il faut savoir répondre. C'est une transition capitale qu'il faut appréhender en solidarité. Le SCoT est un outil qui peut porter un projet de société et organiser une stratégie permettant de répondre à tous ces défis.

M CHAPUIS rappelle deux facteurs : **le territoire ne doit pas oublier que la nature est un socle sur lequel tout ce que l'homme crée -la culture- doit pouvoir non seulement permettre de la préserver, mais aussi la renouveler. La recherche du bien-être est devenue primordiale pour chacune et chacun d'entre nous, mais cette notion ne doit pas oublier que le souci de soi va avec le souci de l'autre. La grande question que nous devons résoudre : comment passer d'une société transformiste où l'homme a amélioré sa vie et son bien-être dans de nombreux domaines, la santé , la qualité de vie, le temps libre, à une société évolutionniste qui n'oublie pas le socle que représente la nature sans glorifier un passé qui n'était pas toujours idyllique.**

M GROLHIER ajoute que le point essentiel pour faire société, c'est la démocratie qui se réinvente tout le temps. Il faut créer un projet de société qui recompose la démocratie représentative avec la démocratie directe. Une démocratie participative. Il appelle la population présente à s'exprimer.

Le SCoT n'est-il pas simplement un document intégrateur qui cherche à uniformiser les PLU ? Le président aborde des débats de fond et des questions sensibles, mais pourquoi les élus n'associent-ils pas plus la population ? Ils sont où nos élus locaux, dans les communes, pour porter ce SCoT et toutes ces questions ?

M GROLHIER regrette cet état de fait, et le manque de relais sur ces questions aussi importantes. Il faut à tout prix retrouver des fonctionnements qui permettent d'entendre les gens.

La protection des paysages est un enjeu important, avec des paysages en déprise qui se ferment. Il y a beaucoup d'espèces invasives et des résineux qui impactent fortement la qualité des paysages.

M GROLHIER signale que cet enjeu est primordial dans le SCoT, et il faut requalifier les filières forestières pour augmenter l'intérêt économique. C'est comme cela que l'on pourra avoir une forêt bien gérée, et dépasser la dégradation et le morcellement des boisements du Périgord Vert. Avant la forêt était considérée comme un livret d'épargne et on plantait des arbres pour les générations suivantes. Aujourd'hui ces fonctionnements n'ont plus court.

Le vieillissement de la population est un fait, et la participation citoyenne doit être relancée. Le conseil de développement du Pays du Périgord Vert organise de nombreuses manifestations pour redonner la parole aux citoyens et traiter des enjeux de la société rurale de notre territoire. Il publiera notamment un bilan de ses actions et tiendra une rencontre samedi à Bourdeilles sur la responsabilité et le rôle des différentes institutions.

M GROLHIER salue ces initiatives qui vont dans le bon sens.

Quel est le rôle exact d'un SCoT et quels en sont ses pouvoirs ?

M GROLHIER expose les actions du SCoT en termes d'organisation des politiques publiques (urbanisme, aménagement, déplacements, habitat, transition écologique ...). Mais c'est surtout les élus qui lui donnent son rôle de porteur d'un projet de territoire plus ou moins ambitieux. Il faut que les élus relèvent la tête et prennent leurs responsabilités afin d'imposer leur projet de territoire aux services de l'Etat. Il faut arrêter de courber l'échine, d'être attentiste, de n'avancer qu'à coups de subventions ou de punition. Sur Dronne et Belle, la communauté de communes a imposé l'habitat alternatif avec un traitement adapté face aux réticences de la DDT. Le SCoT doit aussi proposer et faire avancer un projet de société solidaire et applicable.

Combien de temps va durer la concertation ? quelle est la durée du projet ?

M PRUNET rappelle les deux grandes étapes que sont la concertation volontaire et constante tout au long de la construction du projet de SCoT, donc 2018-2022, et la phase d'enquête publique qui est aussi une concertation avec la population, donc 2022-2023, avant l'approbation du SCoT et son application.

Quelle est vraiment la qualité de l'agriculture décrite dans le diagnostic, quand on constate l'agriculture intensive, qui pulvérise des pesticides, pollue les sols et vide les nappes d'eau, côtoyant des secteurs en déprise laissés aux friches ?

M GROLHIER rappelle que le SCoT identifie des données économiques et que l'agriculture du Périgord Vert bénéficie d'une bonne dynamique en termes notamment de filières économiques. Sa force est aussi dans sa grande diversité qui est due à la qualité et à la variété des terroirs. Mais il y a aussi des choses à améliorer concernant une agriculture plus respectueuse des milieux, plus proche des consommateurs, plus diversifiée. Ces modèles économiques sont à inventer et vont s'imposer à nous de toute façon. Il ne faut pas subir cela et l'on doit prendre l'initiative sans toutefois laisser des personnes au bord du chemin. C'est le propre d'une transition que de respecter ce qui est, tout en construisant ce qui sera. Mais il faut jouer l'apaisement car le débat sur l'agriculture divise la société de manière violente. Le SCoT ne va pas encadrer les productions agricoles ou inventer un modèle agricole nouveau.

Les villages et les villes du Périgord Vert perdent de la population et des commerces. Quelles peuvent être les solutions ?

M GROLHIER estime qu'au même titre qu'il y a une loi d'orientation urbaine, il en faudrait une pour le monde rural. Qu'au même titre qu'il y a une politique de la ville, il faudrait une politique du village. Cette question est cruciale car pour revitaliser les bourgs ruraux, il faut des moyens, de l'ingénierie, des volontés fortes, et une prise de conscience des citoyens à s'associer à ce retour aux villages.

M VAURIAC signale qu'il existe un établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine qui permet de remobiliser le bâti. Il accompagne les collectivités pour acquérir et valoriser le bâti vacant dans les villages. Il évoque le cas de Saint Pierre de Frugie qui a accueilli 100 habitants, sur 350 initialement, en proposant un projet dynamique d'accueil de populations, de modèle économique local plus respectueux des attentes des populations et des milieux... Ce sont des exemples à promouvoir pour s'en inspirer. Il ne faut pas oublier que la SRADDET va s'appliquer sur l'ensemble de la région et imposera l'arrêt de l'artificialisation des terres.

M GROLHIER fait un point sur l'évolution des consommations qui va se généraliser. Les agriculteurs sont prisonniers d'un modèle économique qu'il faut faire évoluer. Mais on a de vrais reculs sur les aides promises pour les agriculteurs en reconversion. Il faut pouvoir négocier avec l'Etat et les territoires urbains car le rural a des atouts qui vont devenir majeurs : sa capacité à accueillir des productions d'énergie renouvelable. Faut-il les produire pour les villes ? Dans ce cas il faut pouvoir mettre en place des rapports différents avec les métropoles, ne plus se laisser ponctionner les avantages et les ressources. C'est une question d'avenir qui se joue et il faut que l'on puisse déterminer celui que nous voulons pour notre territoire.

SYNTHESE DES ACQUIS DE LA CONCERTATION

SYNTHESE DE JEAN YVES CHAPUIS

La notion de bien-être et la singularité de ce territoire doivent être encore plus travaillées. L'innovation, la volonté d'accueillir doit se voir plus. Il faut y croire et savoir que les entreprises iront là où les gens veulent vivre. Il ne faut pas tomber dans le pessimisme de l'effondrement de notre monde et garder en mémoire la belle phrase de Paul Valéry : « *Prenons garde d'entrer dans le monde à reculons* ».

Le débat avec le monde agricole est enfin sorti sur la place publique, il faudra le traiter car la santé publique appartient à la notion de bien-être. L'agriculture change et va changer.

Mais il faut se respecter pour faire disparaître les malentendus et bien échanger sur les divergences pour avancer dans des compromis où chacun se retrouve et accepte d'évoluer. Il ne faut pas oublier que l'on n'existe que par les autres. « On est un être-avec. Le mirage de l'autonomie absolue ne se contente pas d'effacer la responsabilité civique de l'individu, elle effondre le citoyen sur lui-même, l'affaiblissant jusqu'à le rendre inconsistant. L'autonomie absolue vide l'individu de ce qui le nourrit. » Jean-Luc Nancy.

Il faut développer et valoriser les nombreuses initiatives prises dans tous les domaines et sur tout le territoire, et bien réfléchir comment faire une communauté politique.

Les maires doivent accepter de travailler plus collectivement ! Vaste programme de remodelage de la fonction politique. Sinon le SCOT du Périgord Vert passera à côté de ce monde qui change.

Pour que cet outil qu'est le SCoT du Périgord Vert soit bien partagé, il faut trouver les moyens de le présenter d'une façon plus ludique, à côté de la partie plus technique et administrative qui est aussi nécessaire.

Le succès par le nombre de personnes présentes doit nous inciter à continuer cette mission exaltante.

Rédigé le 5 février 2020, par Christophe PRUNET BOLAND de CAIRN Territoires